

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Trieste, mercredi 3 avril 1811.

EMPIRE FRANÇAIS.

Paris, 19 mars. S. M. l'Impératrice ne s'est pas promenee aujourd'hui.

— Il y a eu aujourd'hui séance au sénat, présidée par S. A. S. le prince aschi-chancellor.

— M. Leclerc de Juigné, ancien évêque de Châlons-sur-Marne, ensuite archevêque de Paris, puis membre du chapitre épiscopal de St. Denis, est mort ce matin. Ce prélat respectable avoit près de 82 ans.

— M. de Sanlot, maître des comptes, doyen d'âge de sa compagnie, est mort à Paris le 14 mars 1811, dans sa 81. e année. Aussi bon père de famille que vénérable magistrat, il est vivement regretté des siens, de ses collègues et de ses amis.

— Dimanche 17, Sa Majesté l'Empereur et Roi, entouré des princes, princes grands dignitaires, des ministres, des grands officiers et officiers de sa maison, a reçu, avant la messe au palais des Tuileries, dans la salle du trône, une députation des villes de Hambourg, de Lubeck et de Brême.

M. Dootmann, ancien syndic de Hambourg, président de la députation, a présenté à l'Empereur une adresse, à laquelle S. M. a répondu ainsi.

« Messieurs les députés des villes anscatiques de Hambourg, Brême et Lubeck, vous faisiez partie de l'Empire germanique: votre constitution a fini avec lui. Depuis ce temps votre situation étoit incertaine. Je voulois reconstituer vos villes sous une administration indépendante, lorsque les changemens qu'ont produits dans le monde les nouvelles lois du conseil britannique, ont rendu ce projet impraticable. Il m'a été impossible de vous donner une administration indépendante, puisque vous ne pouviez plus avoir un pavillon indépendant.

« Les décrets de Berlin et de Milan sont la loi fondamentale de mon Empire. Ils ne cessent d'avoir leur effet que pour les nations qui défendent leur souveraineté et maintiennent la religion de leur pavillon. L'Angleterre est en état de blocus pour les nations qui se soumettent aux arrêts de 1806, parce que les pavillons qui se sont ainsi soumis aux lois anglaises, sont dénationalisés; ils sont anglais. Les nations, au contraire, qui ont le sentiment de leur dignité, et qui trouvent, dans leur courage et dans leurs forces, assez de ressources pour méconnoître le blocus par notification, vulgairement appelé *blocus sur le papier*, et aborder dans les ports de mon Empire, autres que ceux réellement bloqués, en suivant l'usage reconnu et les stipulations du traité d'Utrecht, peuvent communiquer avec l'Angleterre. L'Angleterre n'est pas bloquée pour elles. Les décrets de Berlin et de Milan, dérivant de la nature des choses, formeront constamment le droit public de mon Empire pendant tout le temps que l'Angleterre maintiendra ses arrêts du conseil de 1806 et 1807, et violera les stipulations du traité d'Utrecht sur cette matière.

L'Angleterre a pour principe de saisir les marchandises appartenant à son ennemi, sous quelque pavillon qu'elles soient. L'Empire a dû admettre le principe de saisir les marchandises anglaises ou provenant du commerce de l'Angleterre, sous quelque territoire que ce soit. L'Angleterre saisit les voyageurs, les marchands, les charretiers de la nation avec laquelle elle est en guerre sur routes les mers; La France a dû saisir les voyageurs, les marchands, les charretiers anglais, sur quelque point du continent qu'ils se trouvent, et où elle peut les atteindre; et si dans ce système il y a quelque chose de peu conforme à l'esprit du siècle, c'est l'injustice des nouvelles lois anglaises qu'il faut en accuser.

« Je me suis plu à entrer dans ces développemens avec vous, pour vous faire voir que votre réunion à l'Empire est une suite nécessaire des lois britanniques de 1806 et 1807, et non l'effet d'aucun calcul ambitieux. Vous trouverez dans mes lois civiles une protection que, dans votre position maritime, vous ne sauriez plus trouver dans les lois politiques. Le commerce maritime, qui a fait votre prospérité, ne peut renaitre désormais qu'avec ma puissance maritime. Il faut reconquérir à la fois les droits des nations, la liberté des mers et la paix générale. Quand j'aurai plus de cent vaisseaux de haut-bord, je soumettrai dans peu de campagnes l'Angleterre. Les matelots de vos côtes et les matériaux qui arrivent aux débouchés de vos rivières me sont nécessaires. La France, dans ses anciennes limites, ne pouvoit construire une marine en temps de guerre: lorsque ses côtes étoient bloquées, elle étoit réduite à recevoir la loi. Aujourd'hui, par l'accroissement qu'a reçu mon Empire depuis six ans, je puis construire, équiper et armer vingt-cinq vaisseaux de haut-bord par an, sans que l'état de guerre maritime puisse l'empêcher ou me retarder en rien.

« Les comptes qui m'ont été rendus du bon esprit qui anime vos concitoyens, m'ont fait plaisir; et j'espère, avant peu, avoir à me louer du zèle et de la bravoure de vos matelots.»

Après cette audience, S. M. a reçu les députations des collèges électoraux du Taro, du Var, de Vaucluse et de l'Yonne. Les présidents ont présenté à l'Empereur des adresses auxquelles S. M. a répondu ainsi qu'il suit:

A la députation du Taro.

« J'aime à apprendre les progrès que l'esprit public fait dans votre département, et à vous voir convaincus du bonheur et de l'avantage d'être réunis à un grand Empire. Ce sont les grandes familles qui prospèrent.»

A la députation du Var.

« Je me souviendrai toujours des sentimens que les habitans de votre département m'ont témoignés à mon retour d'Egypte. Ce que je vis alors dans la Provence d'enthousiasme et d'amour pour la gloire de la France, me donnait

„ l'assurance qu'il ne me faudroit que peu de mois pour tout
„ changer.

„ J'agrée les sentimens que vous m'exprimez. “

A la députation de Vacluse.

„ J'agrée vos sentimens. J'ai appris avec plaisir le bon
„ esprit qui anime mes peuples de Vacluse. “

A la députation de l'Yonne.

„ Je vous remercie de vos souhaits. Votre département
„ s'est toujours distingué par tous les bons sentimens. Je
„ pense avec plaisir que les travaux que j'ai ordonnés pour
„ le canal de Bourgogne vous seront spécialement utiles. “

Le 30 mars, à six heures du matin.

S. M. l'Impératrice a commencé à éprouver hier au soir,
vers les huit heures, des douleurs pour l'accouchement : elles
se sont ralenties dans la nuit, et ont presque cessé vers le
jour. S. M. se trouve d'ailleurs dans le meilleur état.

— Aujourd'hui, à huit heures du matin, S. M. l'Impé-
ratrice qui s'étoit assoupie pendant quelques momens, a été
réveillée par des douleurs aiguës, et à neuf heures dix mi-
nutes est accouchée d'un prince très-fort et très-bien portant.

Au moment des premières douleurs, les princes et prin-
cesses de la famille, les princes grands-dignitaires, les
ministres, les grands-officiers de la couronne, les grands-offi-
ciers de l'Empire et les dames et officiers de la maison,
avertis par la dame d'honneur, se sont rendus au palais des
Tuileries.

L'Empereur, pendant tout le travail, n'a pas cessé de
prodiguer à l'Impératrice les soins les plus touchans et a
montré à l'heureux instant de la délivrance la plus vive sa-
tisfaction.

Dès que l'enfant a été présenté à S. M. l'Empereur, la
gouvernante l'a présenté à S. A. S. Mgr. le prince archievan-
cellier de l'Empire, qui avoit assisté à l'accouchement.

S. A. S. s'est rendue immédiatement dans le salon de
l'Impératrice, où elle a fait dresser par S. Exc. le comte
Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, secrétaire de l'état de la
famille impériale, le procès-verbal de la naissance et l'acte
civil, qui a été signé, comme témoins, par S. A. I. Mgr. le prince
le grand-duc de Wurtzbourg et S. A. I. Mgr. le prince
Eugène, vice-roi d'Italie.

Ces formalités étant remplies, S. M. l'Empereur s'est
rendu dans le salon, et a apposé sa signature sur les regis-
tres, qui ont été signés aussi par S. A. I. Madame mère,
S. M. la reine d'Espagne, S. M. la reine Hortense, S. A.
I. M. me la princesse Pauline, S. A. I. Mgr. le prince Bor-
ghèse, et S. A. I. Mgr. le prince vice-roi d'Italie.

Au même instant, le Roi de Rome, suivi par le colonel-
général de la garde de service, et précédé par les officiers
de son service, a été porté par M. me la comtesse de Mon-
tesquiou, gouvernante des enfans de France, dans son ap-
partement.

L'Empereur a reçu ensuite les félicitations des princes,
princes grands-dignitaires, des ministres, des grands-officiers
de la couronne et des grands-officiers de l'Empire.

S. M. a envoyé à l'instant le premier page au sénat et
le second au corps municipal, pour les informer de la nais-
sance du Roi de Rome.

Des pages ont été aussi envoyés au sénat d'Italie et aux
corps municipaux de Milan et de Rome, pour leur porter
cette nouvelle.

Elle a également été annoncée aux ambassadeurs et mi-
nistres étrangers à Paris, aux ambassadeurs et ministres de
l'Empereur dans les cours étrangères. Des lettres écrites de la
main de l'Empereur l'ont apprise aux princes et princesses,
parens de l'Empereur et de l'Impératrice. Des courriers l'ont
portée dans les départemens. Des ordres ont été transmis dans
les villes de guerre et dans les ports, aussi bien que dans
tous les pays et places occupés par les armées françaises, afin
que les mêmes Salves d'artillerie soient tirées et que les
flottes soient pavoisées.

Depuis l'instant où le bourdon de Notre-Dame et les
cloches des différentes paroisses se sont fait entendre au mi-
lieu de la nuit, jusqu'à l'instant où le canon a annoncé
l'heureuse délivrance de S. M., une extrême agitation s'est
manifestée dans Paris. Au point du jour la foule s'est portée
vers les Tuileries; à neuf heures et demie on voyoit le
peuple, dans les quartiers les plus éloignés du château,
compter avec émotion les coups de canon. Le 30e coup pro-
clamant la naissance du Roi de Rome, a été salué par les
plus vives acclamations. On courroit au-devant les uns des
autres, on s'embrassoit en criant : *Vive l'Empereur!* de vieux
soldats versoient des larmes de joie. Tel est le véritable ca-
ractère de la nation française. En quelques heures, l'événement
qu'attendoient avec une égale impatience l'Empire et
l'Europe, sera devenu la fête particulière de toutes les fa-
milles.

A dix heures et demie, M. me Blanchard est partie en
ballon de l'Ecole Militaire, pour repandre dans les villes et
villages où elle passera la nouvelle de la naissance du Roi
de Rome. Elle jetoit de sa nacelle des bulletins qui ap-
prenoient l'heureux événement, et les cris de joie montoient
jusqu'à elle.

A onze heures, il a été chanté dans toutes les églises de
Paris un *Te Deum* d'action de grâces.

— Le télégraphe a annoncé de toutes parts l'heureuse
nouvelle de la naissance du Roi de Rome. A deux heures
après midi, on avoit déjà reçu la réponse de Lyon, de
Lille, de Bruxelles, d'Anvers, de Brest et de plusieurs au-
tres grandes villes de l'Empire.

— Ce soir, à 8 heures, la cérémonie de l'ondoiement a
eu lieu au palais des Tuileries.

S. M. l'Empereur, accompagné des princes, princesses
et grands dignitaires, précédé et suivi de deux témoins,
des grands-officiers, des ministres, des grands-aigles de la
Légion-d'Honneur, des officiers de service, des pages portant
des flambeaux, et des hérauts d'armes, s'est rendu à la cha-
pelle, où il avoit été préparé pour lui, au milieu de la nef
un fauteuil surmonté d'un dais avec un prie-dieu. Le roi de
Rome, précédé de ses officiers, étoit porté par sa gouvernante.
Mr. le Maréchal duc de Conigliano portoit la queue de son
manteau.

Les tribunes de la chapelle étoient occupées par les per-
sonnes de la cour.

S. M. a été reçue à la porte de la nef par S. Em. le
cardinal grand-aumônier, qui lui a présenté l'eau-bénite.

Il avoit été placé entre l'autel et la balustrade, sur un
tapis de velours blanc, un socle de granit surmonté d'un ma-
gnifique vase de vermeil, formant les fonts baptismaux.

Les deux témoins étoient S. A. I. et R. l'Archiduc,
grand-duc de Wurtzbourg, oncle de S. M. l'Impératrice, et
S. A. I. le prince Eugène, vice-roi d'Italie.

A la droite de l'autel étoient les cardinaux, et à la gauche les évêques en camail et en rochet.

Tout le monde étant placé, S. Em. le cardinal grand-aumonier a entonné *le Veni Creator* qui a été exécuté par la musique de la chapelle.

Après *le Veni Creator*, S. Em. s'est approchée des fonts baptismaux, vers lesquels l'Empereur, averti par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, s'est avancé avec l'enfant et les témoins; et S. M. a présenté l'enfant à l'ondoiement.

Cette cérémonie a été suivie du *Te Deum* chanté par la musique de la Chapelle.

Pendant le *Te Deum*, le roi de Rome, porté par sa gouvernante et accompagné de ses officiers de service, d'un aide-de-camp de l'Empereur, de quatre chambellans, de deux écuyers et d'un maître des cérémonies, précédé par quatre pages, a été reporté dans son appartement.

LL. E. Ex. Mr. le comte de Lacedèpe, grand-chancelier de la Légion d'Honneur, et Mr. le comte de Marescalchi, grand-chancelier de l'ordre de la Couronne-de-Fer, après avoir pris les ordres de l'Empereur, ont porté au roi le grand-cordon de ces ordres.

— Ce soir, tous les édifices publics et toutes les maisons particulières sont illuminés. La foule circule avec peine sur les quais, dans le jardin des Tuileries et dans les rues qui conduisent au château. La joie la plus vive brille sur les visages, et chacun n'est occupé que de l'événement qui comble aujourd'hui tous les vœux.

A huit heures on a tiré un feu d'artifice sur la place de la Concorde.

— Pour répondre à l'empressement de la foule qui se présente continuellement au palais pour avoir des nouvelles de la santé de S. M. l'Impératrice et de son auguste enfant, il y aura tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 h. du soir un chambellan de service dans le premier salon du grand appartement, pour recevoir les personnes qui se présenteront, et leur donner connoissance du Bulletin que les officiers de santé de la maison de S. M. remettront deux fois par jour.

Du 21. Tous les théâtres répètent des pièces de circonstance pour célébrer la naissance du Roi de Rome.

— S. M. l'Impératrice a passé une très-bonne nuit; elle a dormi douze heures, et se porte aussi bien que son état peut le permettre.

— La plus belle soirée de printemps a favorisé hier les illuminations: on a remarqué que les derniers étages des maisons situées dans les faubourgs, étoient aussi éclairés que les hôtels les plus somptueux et les plus belles maisons de la capitale.

Les bateliers ont donné sur l'eau une fête impromptu qui a duré une partie de la nuit, et à laquelle une foule immense de spectateurs s'est réunie par les témoignages de la plus vive joie. Toute la population de Paris est en mouvement; on se propose de célébrer aujourd'hui, dans un très-grand nombre de réunions particulières, le grand événement qui assure les destinées de la France et le bonheur du héros qui l'a sauvée.

Bulletin du 21 mars à 9 heures du soir.

L'état de S. M. l'Impératrice est toujours satisfaisant.

Autre bulletin de la même heure.

S. M. le roi de Rome a pris avec avidité, et plusieurs fois dans la journée, le sein de sa nourrice. Sa santé ne laisse rien à désirer.

Du 22. S. M. l'Impératrice a eu une excellente nuit, et sa santé est aussi bonne qu'il est possible.

— Le sénat, en corps, les cours judiciaires, et les différentes autorités, se sont rendus aujourd'hui au palais des Tuileries, pour féliciter S. M. l'Empereur et Roi.

— S. M. l'Empereur a chassé, le 28 de ce mois, dans la forêt de Saint-Germain; il a passé en voiture, ainsi que toute sa suite, en allant et en revenant, sur le pont qui vient d'être construit à Besons. Ce pont est composé de

sept arches de 22 mètres d'ouverture chacune, deux culées^s et six piles en pierres; les cintres, en charpente, sont fait^s sur le modèle de ceux en fer du Pont-des-Arts.

NOUVELLES OFFICIELLES DES ARMEES D'ESPAGNE

Arrondissement de l'armée de midi.

La plus grande tranquillité règne dans l'intérieur des provinces de Grenade et de Malaga. Le general Sebastiani a établi à Grenade un arsenal et une fonderie où l'on s'est occupé de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour le siège de Carthagène; il compte se mettre en campagne sous peu pour cette expédition. Les colonnes mobiles ont obtenu les plus grands succès dans les provinces de Cordoue et de Jaén, Cadix.

Le duc de Bellune fait continuer avec la plus grande activité les immenses travaux du siège de Cadix. On construit journellement de nouvelles embarcations au Trocadero; la batterie Napoléon lance chaque jour quelques bombes avec le plus grand succès; il n'y a plus de points dans la ville qu'elles ne puissent atteindre. Le mécontentement du peuple devient extrême; les directeurs de l'insurrection sont au bout de leurs ressources; l'argent n'arrive plus d'Amérique; ils ont ordonné des visites domiciliaires et le transport à la monnaie de toute l'argenterie des églises et des particuliers. Pendant ce temps, les provinces voisines jouissent de la tranquillité.

Siege de Badajoz.

Le siège de cette forteresse a attiré toute l'attention de l'ennemi. Tous les corps espagnols qui étoient réunis à l'armée anglaise à Lisbonne, Villa-Franca et Abrantès, ont été mis sous les ordres de la Carera, successeur de la Romana, et envoyés à marches forcées au secours de Badajoz.

Dans la nuit du 4 au 5, le duc de Dalmatie a fait commencer le bombardement, qui n'a cessé de produire un grand effet.

Le 7, à onze heures du matin, la garnison ennemie, forte d'à-peu près 12,000 hommes, tenta une sortie générale dans l'espérance de faire lever le siège; mais elle a été repoussée avec une perte considérable. L'ennemi a laissé près de 300 morts et une centaine de prisonniers; il a eu plus de 1200 blessés. Un colonel a été trouvé parmi les morts; le brigadier don Espana, et plusieurs autres chefs sont grièvement blessés. Notre perte est de 50 hommes tués et 150 blessés, la plupart légèrement. Le 5. corps a soutenu sa vieille réputation dans cette brillante affaire. La cavalerie du général Latour-Maubourg, l'artillerie et le génie méritent les plus grands éloges.

La consternation est dans la ville; les vivres commencent déjà à y être rares; l'arrivée de la Carera doit hâter la reddition de la place par l'épuisement des foibles magasins qu'on n'avoit pas eu la précaution de compléter. Les assiégés ont déjà brûlé en pure perte 80 milliers de poudre sans avoir pu retarder un instant les travaux du siège.

Le duc de Dalmatie s'attendoit à une affaire majeure du 15 au 20 fevrier. Il espéroit enlever le fort de Pardaleras, détruire l'armée de la Carera, et par-là avancer le siège de Badajoz. La correspondance de Madrid apprend que ce que le duc de Dalmatie annonçoit a réussi. Le 19 fevrier, il a passé la Guadiana, a surpris le camp de la Carera à la pointe du jour, a enlevé ses magasins, ses bagages, son artillerie, consistant en trente pièces de canon attelées. Sur 12,000 hommes qu'avoit la Carera, il en a tué 2000, en a pris 3000, et a dispersé le reste. Trois généraux espagnols ont été tués, et deux faits prisonniers. Cert. venement est arrivé à ce qui restoit du corps de la Romana, qui se trouve anéanti. On attendoit à Madrid les prisonniers. La couronne de Pardaleras, à cinquante toises de la place de Badajoz, avoit été emportée, et on se logeoit sur les glacis. Tout faisoit espérer que dans les premiers jours de mars la place seroit forcée de capituler, ou seroit prise d'assaut. Selon leur courume, les Anglais restoient spectateurs de la destruction de leurs alliés.

Arrondissement de l'armée du nord.

Le duc d'Istrie a porté son quartier-général à Valladolid. L'empressement avec lequel il a été reçu, les démonstrations des habitans manifestent assez l'esprit actuel de ces contrées. Le résultat de cette lutte sera de faire sentir plus que jamais

combien il importe aux peuples de l'Espagne de conserver l'amitié de la France, et ne fera qu'accroître la haine contre l'Angleterre.

Wellesley, à force d'or et d'intrigues, a réuni à Cadix une soixantaine d'individus sans lieu, sans pain, sans mission, sous le titre pompeux de Cortes de l'Espagne. Les principes démagogiques et d'un véritable jacobinisme que ces forcenés ont professés depuis leur réunion, ont indigné les véritables Espagnols : leurs yeux sont dessillés ; ils aperçoivent le précipice dans lequel les insulaires cherchent à plonger leur patrie. L'administration anglaise n'a jamais rien fait de plus propre à rattacher tout bon Espagnol à la cause de la France.

Les débris de quelques bandes infestoient encore les frontières des Asturies ; le général Dumoucau les a poursuivis. La bande principale a été atteinte près des sources de l'Èbre. Très-peu de ces brigands ont pu échapper ; le reste a été détruit.

La Biscaye, la Navarre, la province de Palencia, celle de Valladolid, et en général tout l'arrondissement de l'armée du Nord, commencent à jouir du calme. Chaque jour l'ordre renaît dans ces pays.

Armée d'Aragon.

Le général Paris, à la tête de quatre bataillons et de deux cent cinquante chevaux, a reçu, vers la fin de janvier, l'ordre de se porter dans les montagnes de Molina pour y détruire les magasins et les manufactures d'armes organisés par les insurgés. Cette opération a parfaitement réussi ; les ateliers de Corducenta et de Cobera ont été brûlés et détruits avec les bois, canons et platines presque confectionnés de plus de 1000 fusils.

Le 7 février, à huit heures du soir, le général Habert a poussé une reconnaissance sur Cambil, petite ville à trois lieues de Tarragone. La garnison a été surprise, détruite et enlevée ; 60 prisonniers, dont 6 officiers, 10 chevaux de dragons, plus de deux cents fusils et une grande quantité de cartouches sont restés entre nos mains ; cette affaire a jeté la terreur dans la ville de Tarragone, d'où la désertion continue à être considérable.

Armée de Catalogne.

Un corps d'insurgés est descendu des montagnes de la Haute Catalogne, pour venir attaquer, le 14 février, le poste de Banolas, où se trouvoit le général Clément. L'ennemi, fort d'à-peu-près 1000 hommes, fut reçu si vigoureusement qu'après une heure de combat il prit la fuite en laissant une centaine de morts sur la place ; on l'a poursuivi jusqu'au-delà de Saint-Pau. L'ordre se rétablit dans la Haute Catalogne ; les impositions se paient ; on peut actuellement voyager en sûreté avec de très-petites escortes ; les gardes communales arrêtent elles-mêmes les brigands pour les livrer à la justice.

ROYAUME D'ITALIE.

Milan, 14 mars. Dépêche télégraphique de Paris, du 13 mars.

Bulletin d'hier matin : „ S. M. l'Impératrice et le roi de Rome sont dans le meilleur état possible. „

Du 16 mars. Autre dépêche télégraphique de Paris, du 15 mars.

Bulletin du 14 au soir : „ L'état de S. M. l'Impératrice ne peut pas être plus satisfaisant : le roi de Rome continue à jouir de la meilleure santé. „

— Avant hier, après la messe, un *Te Deum* solennel a été chanté dans la chapelle du palais de cette ville en action de grâces pour l'heureuse délivrance de S. M. l'Impératrice et Reine, et pour la naissance du roi de Rome. S. A. I. la princesse vice-reine avec toute la cour a assisté à cette cérémonie. Le soir il y a eu cercle et concert dans les grands appartemens.

Du 16 mars. Dépêche Télégraphique du 15 mars.

Bulletin du 15 au matin : „ S. M. l'Impératrice a passé très-heureusement la crise du lait : Elle jouit, aussi-bien que le roi de Rome, de la meilleure santé. „

„ NB Ce bulletin sera le dernier. „ (Journ. Ital.)

PROVINCES ILLYRIENNES.

Trieste, 2 avril. Avant hier Dimanche, à 10 heures, les autorités civiles et militaires, à la tête desquelles se trouvoit Mr. le Général de Division Baron Delzons, Commandant en chef de l'armée en l'absence de Son Exc. le Maréchal duc de Raguse, se sont rendues du palais du Gouvernement à l'église cathédrale où devoit être célébré un service solennel d'action de grâces pour la naissance du Roi de Rome. Il faisois un temps magnifique, et la joie qui se lisoit sur le visage de tous les habitans et d'une immense population accourue des campagnes pour prendre part à la fête, annonçoit assez que le bonheur de souverain étoit aussi le bonheur de tous les sujets. Le *Te Deum* a été précédé d'un discours où Mr. le Chanoine Rado a exprimé avec autant de vérité que d'éloquence les sentimens d'amour et de fidélité pour LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, de reconnaissance envers le ciel, qui anime tous les cœurs. Tout le bâtiment du port et de la rade ont été pavoisés pendant tout le jour ; une distribution abondante de vin a été faite à toute la garnison au nom de la ville, et 100 pauvres ont été rassemblés et traités gratuitement par les soins du Magistrat. A 6 heures un ballon, chargé des chiffres de LL. MM. des mots : *Vive Napoléon ! Vive Louise !* a été lancé sur la place de la Bourse. Bientôt après Mr. le Général Baron Delzons a réuni les principales autorités dans un banquet. Le jour finissoit à peine que de toutes parts une riche et brillante illumination l'a remplacé. Toutes les fenêtres étoient éclairées jusqu'aux étages les plus élevés, et des transparents ingénieux ornoient la plupart des édifices publics. L'illumination intérieure de la Salle de spectacle offroit un coup d'œil éblouissant. La plus vive allégresse animoit la foule immense qui s'y étoit rendue. Le spectacle étoit gratuit. Aussitôt après il y a eu bal paré chez Mr. l'Intendant. La société la plus distinguée s'y trouvoit rassemblée, et le bal a duré toute la nuit. Il n'est pas un seul habitant qui n'ait pris part à cette fête, ou se trouvoit joints à l'écart qui accompagne une cérémonie publique, cette douce joie, ce sentiment intime de bonheur qui font le caractère des fêtes de famille. Il n'en est pas un seul qui ne l'ait célébrée de son mieux ; ceux qui possèdent quelque talent pour la poésie font circuler de tous côtés les vers que leur a inspirés la fortunée naissance du Roi de Rome ; mais au milieu de ces chants de poètes italiens et allemands, les muses françaises ne demeurent pas muettes, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'insérer ici les Strophes de Mr. A. B. élève inspecteur du trésor impérial, que nous recevons à l'instant.

Strophes sur la naissance du ROI DE ROME.

Le Héros qui sauva la France
Voit ses plus chers vœux accomplis ;
Et la Divine Providence
A NAPOLEON donne un fils ;
Nos voix s'élèvent de la terre
Pour rendre grâce à l'Éternel ;
Et la région du Tonnerre
Répond à ce chant solennel.

Rome entend le chant d'allégresse,
Et, rougissant de son repos,
Elle reçoit avec ivresse
Pour son Roi le fils du Héros.
Des rois l'antique Souveraine,
Fière de ses nouveaux destins,
Reconnait dans sa jeune Reine
La noble fille des Germains.

Le jour qu'une double couronne
Couvre son front majestueux,
Louise du char de Bellone
Arrête les coursiers fougueux ;
Bientôt elle devient la mère
D'un Enfant objet de nos vœux,
Qui sera l'orgueil de son père
Et le bonheur de nos neveux.

Du 3 Avril 1811.

ANGLETERRE.

Londres, 13 mars. Le comte de Liverpool a reçu de lord Wellington des dépêches dont la copie suit ici :

Cartago, 23 février 1811. Je suis fâché d'avoir à annoncer à V. S. que le 19 dernier, les Français ont attaqué le général Mendizabal, dans la position qu'il occupoit sur les hauteurs de Saint-Christoës, auprès de Badajoz, et qu'ils l'ont totalement défait. L'ennemi avoit à traverser la Guadiana et l'Evora; mais n'en a pas moins surpris le camp espagnol tout tendu, et s'en est emparé, ainsi que des bagages et de l'artillerie.

Le général Claparedé est toujours à Guarda, avec une avant-garde à Belmonte.

L'ennemi n'a fait aucun mouvement, depuis le 16, sur le front de mon armée. Une quantité considérable de bagages a été renvoyée de Santarem; mais je suis porté à croire que ces bagages appartiennent à des officiers et soldats malades qui auront été conduits sur les derrières de l'armée.

Cartago, le 3 mars. Il ne s'est rien passé d'important depuis ma dernière lettre à V. S. L'ennemi a continué ses opérations devant Badajoz; la garnison, forte de 9000 hommes, est animée des meilleures dispositions. Le général Mendizabal s'occupe à rassembler et à réorganiser son corps à Villa Viciosa, en Portugal.

Le 18 dernier, l'ennemi a porté un gros corps avec du canon contre Convilhao; le colonel Grant a évacué cette ville avec son détachement, et s'est retiré sur Alpedrinha, où il étoit lors de ses derniers rapports.

L'ennemi n'a fait aucun mouvement en face de mon armée.

S. WELLINGTON.

(Gaz. de France.)

TURQUIE.

Constantinople, 25 janvier. Il a été tenu, il y a trois jours, un grand conseil d'état présidé par Sa Hautesse même, et auquel étoit présent le grand-moufti. On y a pris la résolution de poursuivre la guerre avec énergie, et il n'y a plus de doute que le sultan ne se mette, au printemps, à la tête de son armée, et de toutes les forces, pour combattre les Russes.

(Gaz. de France.)

SUISSE.

Zurich, 10 mars. Notre petit conseil insiste toujours auprès du landamman de la Suisse, pour convoquer une diète extraordinaire. Les gouvernemens de Schwitz, d'Uri, d'Appenzell, d'Unterwalden, de Turgovie, de Schaffouse, sollicitent la même chose, et il paroît que le landamman se rendra enfin aux vœux de tous ces cantons. On sait que ce premier magistrat des cantons helvétiques, a reçu des ouvertures relatives à la rectification des frontières entre le royaume d'Italie et le canton du Tesin; cette rectification, jointe à quelques autres mesures, sera propre à donner la garantie demandée contre le commerce de contrebande: on n'a cependant encore aucunes données positives sur cet objet.

(Gaz. de France.)

AUTRICHE.

Vienne, 27 mars. Dimanche, 24 de ce mois, de grand matin, le chef d'escadron français Robelleau est arrivé ici, envoyé en courrier de Strasbourg par le général de division Desbuteaux, commandant dans cette ville. Il étoit porteur de l'heureuse nouvelle de l'accouchement de S. M. l'Impératrice des Français, nouvelle qui étoit arrivée à Strasbourg, par la voie du Télégraphe le 20 mars à 1 heure après midi.

Dans la nuit du 24 au 25, à minuit, Mr. de Tettenborn, cavalier d'ambassade, et major au service d'Autriche, est arrivé dans notre ville venant de Paris avec l'heureuse nouvelle de la délivrance de S. M. l'Impératrice des Français. Elle a donné le jour à un Prince, et son état de santé ne laisse rien à désirer. Mr. de Tettenborn avoit quitté Paris le 20 de ce mois à 2 heures après midi; il a donc fait le voyage de cette capitale à Vienne en 4 jours et 10 heures.

Le 27 avant midi un courrier de cabinet, français, est arrivé ici avec la même nouvelle.

(Gaz. de Vienne.)

A V I S.

Pour la première fois..

ADMINISTRATION DES DOMAINES.

Le 16 avril 1811, à 10 heures du matin on vendra à l'enchère en présence de Mr. l'Intendant du Cercle de Villach ou de son délégué dans les magasins du chateau de Sachsenbourg les objets d'approvisionnement qui ne sont pas susceptibles d'être conservés, savoir:

- 51,924 Kilogrames de biscuit,
- 293 idem d'orge,
- 269 Litrons d'eau de vie.

Les amateurs pourront s'assurer de la qualité des objets au magasin même et prendre connaissance du cayer des charges tant au bureau de l'Intendance de Villach qu'en celui du Receveur des domaines de Greiffenburg.

Villach, le 25 mars 1811.

L'Inspecteur des Domaines, CHAFOTIN.

Pour la seconde fois.

A V V I S O.

Il Sig. Giuseppe Salghetti di questa Comune volendo contestare alcune sue azioni ereditorie contro il Sig. Demetrio Mircovich esistente in Venezia, ricorò a questo Tribunale che a norma del prescritto dalla vigente procedura, sia nominato allo stesso un Curatore Ufficioso il quale lo rappresenti in Giudizio. A tale effetto venne nominato il Sig. Avvocato Nani Procuratore in altre Cause, che riguardano la sudetta famiglia stabilita ora in Venezia, a tutto periculo, e spese dello stesso imperito. Di ciò si previene il Pubblico con il presente, che sarà affisso nei luoghi soliti, ed inserito nel Telegrafo Ufficiale affinché pervenga a notizia del suddetto Sig. Demetrio Mircovich, onde volendo possa sostituire altro Procuratore.

Dalla Cancelleria Civile del Tribunale di prima Istanza in Zara li 20. Febbrajo 1811.

FERRARI Preside.

FENZI Cancelliere

Pour la troisième fois.

ADMINISTRATION DES DOMAINES.

On fait savoir qu'il sera procédé en présence de Mr. l'Intendant du Cercle de Villach ou de son Délégué, à l'adjudication par enchère.

Le 30 mars courant à 8 heures du matin, au bureau de Mr. Zoff Receveur des Domaines à Villach, de 300 cordes de bois, mesure de Vienne.

Le 10 avril à 8 heures du matin dans le bâtiment de la seigneurie d'Arnoldstein de 466 planches.

Le même jour et à la suite dans le même bâtiment à l'adjudication à titre de bail de différents jardins, prés, pièces de terres, et bâtimens, ainsi que du chateau, provenant de la seigneurie d'Arnoldstein.

Le 21 avril à 10 heures du matin en la maison seigneuriale de Strassfried, à celle de différents autres jardins, prés, bâtimens, pièces de terre et de la maison seigneuriale dépendant de Strassfried.

Le 22 avril à la même heure en la maison de Kauburg, à celle de différents autres jardins, prés, bâtimens, pièces de terre dépendant de la seigneurie de Kauburg.

On pourra prendre connoissance des divisions des terres et bâtimens au bureau de Mr. l'Intendant de Villach et en celui de Mr. le Receveur des Domaines du bureau de Tarves présentement à Arnoldstein.

Villach, le 29 mars 1811.

L'Inspecteur des Domaines.

CHAFOTIN.